



PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 novembre 2022

Présents : Mrs BARAT Vincent, DESCHATRETTE Frédéric, VILLAIN Guillaume, ANCEAUX Christophe, RENARD Emmanuel, ROTSAERT Olivier, et Mmes DESLIENS Sylvie, BORTOLOTTI Edwige, BENOIT Isabelle, PATENÈRE Mireille et PILLIET Corinne

Absents excusés : Mme BATIS Anne-Sophie a donné pouvoir à Mme DESLIENS Sylvie

M. BENOIST Thierry a donné pouvoir à M. VILLAIN Guillaume

Absentes non excusées : Melle PINGUET Camille et Mme PINIAU Cindy

A été nommée secrétaire à l'unanimité des membres présents et représentés : Monsieur DESCHATRETTE Frédéric.

Le procès-verbal de la séance précédente du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- ✚ Délibération charges scolaires 2021/2022
- ✚ Délibération réhabilitation station d'épuration
- ✚ Travaux des commissions
- ✚ Questions diverses.

1. Délibération charges scolaires 2021/2022

Monsieur le Maire présente le tableau des charges scolaires de l'année 2021/2022 qui court du 1^{er} septembre 2021 au 30 juin 2022.

Cette répartition concerne 132 enfants (66 primaires et 66 maternelles) de sept communes : Saint-Aubin (63), Ferreux-Quincey (35), Fontaine-Mâcon (29), Marnay-Sur-Seine (2), Soligny-Les-Etangs (1), Bouy sur Orvin (1) et Courceroy (1).

Ces charges sont proratisées en fonction du nombre d'enfants et réparties pour chacune des communes.

Elles représentent un total de 92 688,25 euros.

2. Délibération réhabilitation station d'épuration

Monsieur le Maire donne lecture des différents devis reçus dans le cadre d'un projet de réhabilitation de notre station. Quatre entreprises ont fait des propositions. Chaque devis englobait :

- ✓ l'installation du chantier, curage et retrait des matériaux
- ✓ reconstruction (réseau complet et gravillons)
- ✓ plantation de roseaux et transport des boues
- ✓ chaulage des sables pollués pour une seule des entreprises pour
13 287,19€

Après avoir procédé à une étude des diverses propositions, l'entreprise SCHMIT a été retenue pour

- 87 180,68€ HT de travaux,
- 4 770,14€ HT de plantation des roseaux,
- 1 800,00€ HT pour le transport des boues à Bouilly chez « la compostière » où elles seront récupérées pour du compostage au prix de 9 897,00€ HT.

Les travaux devraient débuter fin janvier 2023.

Projet validé à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

3. Travaux des commissions.

a. Education et Jeunesse

➤ Point rentrée scolaire

Madame Sylvie DESLIENS explique que la rentrée s'est déroulée sans difficulté. Elle remercie sa commission pour leur implication dans la gestion des menus cantine et leur disponibilité lors des remplacements qui doivent être assurés pour la surveillance des enfants durant l'heure du déjeuner en cas d'absence d'un agent.

b. Animation locale

➤ Animations de Noël

Monsieur Frédéric DESCHATRETTE explique que l'association GRAPH'IMAGE de la Fosse Corduan propose à la commune et surtout des enfants un logiciel qui permet une projection des dessins de Noël sur le mur de l'Eglise pour un total TTC de 750€ (logiciel et prêt d'un projecteur). Ces dessins seront à réaliser sous forme papier (et retranscrits sur ordinateur par l'association GRAPH'IMAGE). Ceux-ci se feront lors des divers ateliers organisés par Madame Sylvie DESLIENS dont l'initiative sera de faire créer des décorations de Noël par les enfants afin de les vendre au profit du Téléthon.

Validé à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal

c. Réseau et communication

➤ Installation de la fibre dans la salle polyvalente

Monsieur Guillaume VILLAIN explique que la fibre a été installée à la salle des fêtes. L'opérateur FREE a été choisi. Par ailleurs, celui-ci étant le seul opérateur de la téléphonie mobile à être présent sur le village, il serait intéressant de bénéficier à court terme d'abonnements portables à moindre coût dans le cadre d'un pack FREE. Un répartiteur wifi a également été acheté afin de permettre aux personnes louant la salle d'avoir un accès internet.

Il précise que si les services internet de chez FREE sont concluants, ils seront également choisis pour la mairie et l'école.

d. Travaux

➤ Point sur les travaux RD68/RD619

Frédéric DESCHATRETTE présente l'état d'avancement des travaux d'aménagement du carrefour de la Chapelle Godefroy. La fin des travaux est

toujours programmée à la date du 17 novembre 2023 malgré l'actuel épisode de froid. Le marquage au sol est en voie de réalisation et les ilots directionnels seront coulés la semaine prochaine avec finition en béton désactivé.

➤ Travaux d'entretien réalisés par les agents

Le premier adjoint informe le Conseil Municipal que les agents ont réalisé la réfection de la charpente et couverture de l'un des contreforts de l'Eglise de Saint-Aubin, côté parking. Ces travaux réalisés en interne par la Commune sont soulignés par l'élu qui félicite les agents pour leur compétence dans ce domaine et leur complémentarité. Une nacelle a été louée pour l'occasion afin de garantir un travail en toute sécurité. Par ailleurs, une tranchée a été réalisée entre le porche de l'Eglise et le local de stockage de l'abribus afin de pouvoir alimenter le local en électricité, travaux également réalisés en interne. Un électricien sera contacté pour la suite à donner.

➤ Visite technique ETAF-GUYON

M. DESCHATRETTE a reçu en mairie l'entreprise ETAF-Guyon, entreprise déjà sollicitée il y a deux ans pour les travaux d'élagage et d'entretiens des abords de chemins et voies communales. Une liste des chemins a été priorisée pour un entretien au courant du premier trimestre 2023. Il rappelle que les propriétaires de parcelles privées doivent entretenir davantage la végétation

➤ Demande de faisabilité d'achat d'un groupe électrogène pour la commune

Au regard des coupures de courant potentiellement annoncées depuis quelques jours, la question de l'autonomie électrique en cas de coupure est posée par Frédéric DESCHATRETTE. Les pompes de relevages du réseau d'assainissement ainsi que le maintien au froid des denrées alimentaires en cantine interrogent. La Commune possède un petit groupe électrogène qui pourrait convenir à la cantine mais qui manque de puissance pour les postes de la station. De plus, les travaux de nos agents sur la commune, notamment sur la voie publique, demandent l'utilisation de matériels électriques ayant une puissance suffisante. Les premiers devis pour un groupe électrogène de puissance 6500W, insonorisé en monophasé se montent à un coût de 2000 euros environ, avec suivi et entretien. L'élu informe donc le conseil de cette possibilité d'investir en conséquence.

➤ Assemblée Générale de la CLI à venir

Le premier adjoint informe le Conseil Municipal que l'Assemblée Générale de la Commission d'Information Locale de la centrale de Nogent-Sur-Seine se tiendra la semaine prochaine. Il rappelle les enjeux de cette commission et informe qu'il est disponible tout au long de l'année en cas de questions ou d'inquiétudes liées au fonctionnement de la centrale.

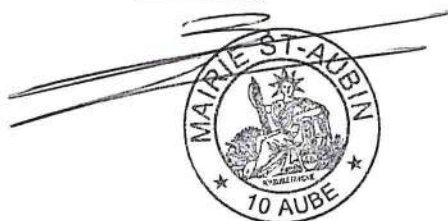
e. Actions sociales

➤ Commandes groupées

Frédéric DESCHATRETTE rappelle les deux actions de commandes groupées d'énergie engagées en septembre concernant le fuel et les pellets de bois. Dans le cas du fuel, une livraison à tarif préférentiel a pu être réalisée fin octobre avec un gain de plus de 12 centimes par litre de fuel pour les heureux participants. Pour les pellets, la demande n'a pas pu aboutir en raison de la forte demande et du manque de matériaux, ce qui ne conduit pas à une possible négociation, quelles que soient les quantités. Il précise que ce type d'opération sera reconduit deux fois par an afin d'assurer un service régulier aux Saint-Aubinois (prochaines inscriptions en mars 2023).

Séance levée à 22h00

Le Maire



Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Julien F.', written over a horizontal line.

